



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle

3 au 9 juin 2016

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

PROCESSUS ELECTORAL

ATELIER MULTI-ACTEURS EN VUE DE L'AMELIORATION DU PROCESSUS D'ENROLEMENT DES ELECTEURS

Un atelier multi-acteurs, réunissant les parties prenantes au processus électoral, s'est tenu du 7 au 9 juin au siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante, à Alarobia. Cet événement, initié par le Centre européen d'appui électoral ou ECES et appuyé par l'Union Européenne, s'est fait à la demande des responsables au niveau la CENI. Ayant vu la participation de responsables de la Commission électorale, de représentants de la société civile, de politiciens majeurs ainsi que des responsables étatiques, la rencontre s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système d'enrôlement des électeurs en vue notamment de rehausser la qualité du fichier électoral. Pour ce faire, les participants à l'atelier ont pris part à des travaux de réflexion, basés sur les recommandations et constats issus de l'étude sur le processus d'enregistrement des électeurs, entreprise par deux organisations de la société civile : KMF/CNOE et l'ONG Tolotsoa mais également des différentes missions d'observation électorales. D'après la représentante d'ECES, l'amélioration du fichier électoral doit tout d'abord passer par un bilan de l'existant. Pour sa part, le Président de la CENI, Hery Rakotomanana, a souligné que cet atelier s'inscrit dans la préparation de toutes les futures élections en vue d'assurer la transparence et l'exhaustivité de la liste électorale. Se basant sur l'expérience, il rappelle en effet que les problèmes au niveau de la liste électorale ont toujours été sources de troubles. Par ailleurs, l'identification des discordances dans la loi électorale sera entreprise, justement, pour prévenir les conflits électoraux.

Si MATV et TV PLUS ont consacré un traitement neutre mais non moins plutôt approfondi, FREE FM s'est contentée de relayer expéditivement l'information. ANTSIVA, pour sa part, a interprété les déclarations de Patrick Raharimanana du parti politique Vitantsika Io qui, d'après la lecture du journaliste, soupçonne la Communauté internationale de s'être attendue à une nouvelle crise. Ainsi, cette appréhension serait non seulement à l'origine du retard du déblocage des financements mais également de la tenue de cet atelier qui, de l'avis de la station, constitue la première étape dans la préparation d'une élection anticipée. Elle soupçonne par conséquent la CENI de vouloir faire diversion en attirant l'attention sur la liste électorale alors que le réel problème se situe dans la manipulation du choix des électeurs. Le journaliste conclut qu'aucune élection ne pourra se prévaloir d'être transparente tant que la Communauté internationale tiendra les rennes dans l'organisation. KOLO TV a accordé la parole au représentant du Leader Fanilo qui soulève le problème du financement des formations

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



politiques lors de la période de propagande qui, de son avis, doit être régi par un cadre légal concret.

ELECTIONS REGIONALES ET PROVINCIALES: DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DE LA LOI SUR LA DECENTRALISATION

La session parlementaire ordinaire bat actuellement son plein. Au niveau de l'Assemblée nationale, la réunion ne semble pourtant pas être très mouvementée dans la mesure où aucun projet de Loi n'a pour le moment encore été soumis aux députés pour examen et adoption. De leur côté, les députés du groupement MAPAR affirment que quatre projets de Loi ont été acheminés au niveau de l'Exécutif et devraient incessamment faire l'objet de débats au niveau de l'Hémicycle. Parmi ces textes figure le projet élaboré par le député d'Analalava, Irénée Djaosera, portant sur l'amendement de la loi 2014/020 sur la Décentralisation. Dans sa proposition, le parlementaire a relevé 5 points à réviser dont le plus important se rapporte au système d'élections des scrutins régional et provincial. En effet, si le texte actuel prévoit un suffrage indirect, le parlementaire exige que ces élections se fassent de manière à ce que la population puisse élire directement les Chefs de régions et de provinces. Aussi dans l'attente du retour du Gouvernement, qui dispose de 15 jours pour se prononcer, les adhérents aux principes véhiculés par le projet de textes, à savoir les parlementaires MAPAR et VPM-MMM, insistent sur le fait que cette démarche s'inscrit dans un souci de préserver le droit des électeurs et les principes de la transparence mais également de la décentralisation.

Soucieuse d'approfondir l'information, TV PLUS s'est enquis de l'avis du député issu du groupement parlementaire MAPAR, Brunel Razafitsiandraofa. Il a ainsi expliqué que le projet de Loi relatif aux élections régionales et provinciales n'a encore fait l'objet d'aucun retour. D'ailleurs à son plus grand regret, le Bureau permanent de la Chambre basse a adopté la même attitude. En plus d'argumenter en faveur de son projet de texte sur la Décentralisation, qui préconise un suffrage direct pour les scrutins régional et provincial, le député d'Analalava a soutenu, sur MATV, que la nomination de Président de Délégation Spéciale devrait faire partie des pratiques à bannir pour le cas des communes. RADIO PLUS informe que les députés du groupement parlementaire VPM-MMM ont réitéré leur soutien à la démarche d'Irénée Djaosera en insistant sur le fait que le parti politique éponyme ne participera pas à ces échéances électorales si le modèle de scrutin actuel reste en vigueur.

POLITIQUE

LE SORT INCERTAIN DU SENATEUR LYLISON CONTINUE DE SUSCITER DES REACTIONS

Trois semaines après l'appel à ville morte lancé par le sénateur MAPAR Lylison René de Rolland, l'affaire continue d'enflammer les débats. Malgré les rumeurs persistantes d'une probable levée de son immunité parlementaire et l'éventuelle existence d'un mandat d'arrêt contre sa personne, le sort de l' élu de Mahajanga reste effectivement incertain. En effet, bien que le général Florens Rakotomahanina, commandant de la Circonscription inter-régionale de la Gendarmerie nationale, ait conforté l'information sur l'existence d'un mandat d'arrêt, le Président de la Chambre haute, Honoré Rakotomanana, lui affirme n'être pas au courant des chefs d'inculpations qui pèsent sur le sénateur. Quant à la levée de son immunité, le numéro un



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



du Sénat soutient n'avoir reçu aucune demande s'y rapportant. Enfin, concernant la localisation actuelle du sénateur, Honoré Rakotomanana dit ne pas en être renseigné. Il rassure toutefois que le Bureau permanent, voire l'ensemble de l'Hémicycle, est prêt à s'enquérir de sa version des faits. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Chambre haute a inséré dans son programme l'étude du cas du parlementaire. A cet effet, une rencontre informelle s'est tenue entre le sénateur MAPAR, également élu à Mahajanga, Paul Bert Velontsara, certains membres de la famille du parlementaire Lylison et le Bureau permanent. Selon le Président du Sénat, les parties prenantes ont discuté des décisions à prendre et essayé de trouver des solutions pérennes. Sans néanmoins apporter de précisions quant aux résolutions prises, il a conclu que les échanges étaient fructueux. Quoiqu'il en soit, Lylison René de Rolland reste introuvable et de leur côté, les natifs de la région SOFIA ont monté le ton face à la tournure prise par l'affaire. En effet, au cours d'une conférence de presse tenue le 6 juin à Antanimora, des notables issus de ladite région, ont appelé à la cessation immédiate des poursuites à l'encontre de celui qu'ils appellent « leur leader » avant de demander une audience auprès des autorités compétentes, en vue de connaître les tenants et les aboutissants de l'affaire.

Dans l'émission interactive « Sehatra ho an'ny Mpihaino » de la radio ANTSIVA, le parti présidentiel a essuyé les critiques des intervenants. Ces derniers ont, en effet, déploré la paranoïa du régime et défendu le sénateur en regrettant le fait que seuls les justes, qui osent clamer la vérité et dénoncer les injustices, se font persécuter. Soucieuse d'approfondir la question, la station a sollicité l'avis du juriste Ranesa Firiana qui a apporté de plus amples explications sur le processus de levée d'immunité parlementaire. D'après ses précisions, la privation de cette prérogative parlementaire requiert une étude préalable menée par une commission spéciale auprès de la Chambre haute. Par ailleurs, selon ses propos, le fait de poursuivre pénalement une personne à cause d'un appel à ville morte relève d'un non-respect de la liberté d'expression. Pour ce qui est du mandat d'arrêt, il ne peut être justifiable que si une infraction a été commise. Confortant ce principe, Christine Razanamahaso, députée MAPAR et non moins ancienne ministre de la Justice, souligne au micro de MATV que tant que la nature des charges pesant sur le parlementaire n'est pas clairement définie, les autorités n'ont aucun droit de poursuivre ses accusations sous peine d'atteinte à la présomption d'innocence et à la liberté d'expression. KOLO TV a relayé l'appel lancé par les natifs de la région SOFIA revendiquant la suspension du mandat d'arrêt et l'arrêt des poursuites, en général. Ils déplorent entre autres la sévérité des mesures prises à l'encontre du parlementaire alors que d'autres personnes agissent impunément au détriment du peuple malgache dans son ensemble. Sur VIVA TV, ce groupement a accusé l'Etat de bloquer le développement de sa région d'appartenance. Un proche du sénateur Lylison René de Rolland, intervenu par téléphone, a réitéré les mêmes propos sur FREE FM sans oublier de préciser que la région SOFIA n'acceptera pas facilement que des menaces ou pressions soient exercées à l'encontre du parlementaire. Face à ces propos, la chroniqueuse Lalatiana Rakotondrazafy soutient la nécessité d'engager un débat de fond sur toutes les affaires importantes et délicates actuellement en cours dans la Grande île. Elle se réfère notamment au Sommet de la Francophonie, à l'éventuel achat de l'avion présidentiel et à la transparence du régime, qu'elle considère comme importants par rapport au cas du sénateur de Mahajanga. Sur la RADIO

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



PLUS, Maka Alphonse, membre de la Commission pour la réconciliation nationale ou FFM, appelle au rapprochement en insistant sur le fait que seule la restauration de la confiance entre les parties concernées et de surcroît, entre les dirigeants et le peuple constitue une solution à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le pays.

ECONOMIE ET SOCIETE

INCENDIE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE : L'ENQUÊTE SUR LES ORIGINES DU FEU SE POURSUIT

Le magasin d'assemblage de l'imprimerie nationale a pris feu le 31 mai dernier aux alentours de minuit. Les enquêtes en vue d'identifier les causes de l'incendie se poursuivent actuellement, tant au niveau de la JIRAMA que de la police nationale. De son côté, le Directeur général de la société, Randriamboavonjy Jean Angelison, crie au complot. Outre la déconsidération flagrante dont fait preuve l'administration, il s'avère que cette dernière est redevable d'importants arriérés envers l'imprimerie. En effet, l'Etat doit en tout 60 millions d'Ariary à l'imprimerie nationale pour la production de duplicata des titres fonciers. Qui plus est, de nombreux marchés qui auraient normalement dû revenir à l'établissement ont été attribués à des imprimeries concurrentes, à l'instar de l'impression du permis biométrique et des cartes grises, causant ainsi de grandes difficultés financières. L'établissement se trouve par conséquent dans l'incapacité de payer ses employés. De l'opinion du DG de l'imprimerie nationale, il s'agit d'une énième manœuvre des autorités pour accélérer la chute de son établissement, qui fait partie des dernières sociétés nationales à fonctionner sans subventions et ainsi faciliter sa privatisation.

TV PLUS a rappelé que l'imprimerie nationale est sous tutelle du ministère des Finances et du Budget et déduit que le non-paiement de ses arriérés est la preuve de l'insouciance de l'Etat vis-à-vis des sociétés publiques. FREE FM, rapportant les propos d'un responsable au niveau de l'établissement, souligne que la situation empire et risque d'aboutir au même stade que celui de la compagnie Air Madagascar. Confortant les rumeurs selon lesquelles l'incendie serait d'origine criminelle, le journaliste de la station soutient que les craintes des employés sont tout à fait fondées au vue de la négligence dont fait preuve l'Etat. KOLO TV relaie les doléances du Directeur Général de l'imprimerie nationale qui dénonce l'existence d'un puissant réseau de trafic de fiches de bovidés (FIB). D'après ses explications, seul le Chef de région est admis à se procurer ces documents au niveau de l'établissement. Il arrive cependant que ce dernier dépêche un mandataire. A ce niveau, il est facile de tromper la vigilance des agents de l'imprimerie qui délivrent les FIB dans la limite où le présumé mandataire présente un mandat en règle et s'acquitte des frais de 65 000 Ariary. Cette somme peut aller jusqu'à 600 000 Ariary lorsque les arnaqueurs revendent les documents acquis au niveau de l'imprimerie.

EASY PARK : LES MECONTENTEMENTS S'AMPLIFIENT

Le syndicat de la police municipale d'Antananarivo a mis à exécution ses menaces d'observer une grève. Pour rappel, les syndicalistes de ce corps ont adressé, mercredi dernier, un ultimatum de 7 jours pour que la compagnie Easy Park s'exécute à retirer, de ses documents de contravention, son emblème. Le délai ayant expiré, les éléments de la police municipale ont

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



effectué, dans la journée du 9 juin, un sit-in devant leurs locaux en attendant de porter l'affaire en justice. En effet l'utilisation abusive et sans autorisation du logo s'apparente, selon les manifestants, à une usurpation de compétence. D'un point de vue légal, les agents de la compagnie Easy Park se sont substitués aux officiers de police, seuls habilités à verbaliser un véhicule ayant commis une infraction. Les usagers des parkings de la capitale ont également emboîté le pas aux syndicalistes en signifiant leur soutien à cette démarche au niveau de la justice. En effet, des voix se sont élevées dénonçant les abus perpétrés par ladite compagnie qui distribuerait les contraventions sans qu'il n'y ait réellement dépassement de la part des conducteurs. De leur côté, les responsables au niveau de la commune urbaine ne semblent pas considéré la revendication des grévistes de la police municipale. En effet, en réponse aux doléances du syndicat, la mairesse, Lalao Ravalomanana a tout simplement affirmé que l'affaire ferait l'objet d'un suivi.

*A l'opposé de **TV PLUS** qui s'est abstenue de tous partis pris, **FREE FM** a consacré un traitement plus critique et partial. En effet, la chroniqueuse de la station a sans hésitation jeté la faute sur l'Exécutif de la commune qui, selon elle, aurait dû procéder à une étude approfondie de ce projet avant d'autoriser sa mise à exécution. Et d'ajouter qu'une consultation préalable des usagers aurait dû être entreprise, avant de se questionner sur les retombées financières d'Easy Park. Commentant la déclaration de Lalao Ravalomanana en réponse aux revendications des grévistes, Lalatiana Rakotondrazafy pointe du doigt le désengagement manifeste de la mairesse de la capitale dans l'affaire. Selon la **RADIO PLUS**, les représentants du syndicat de la police communale ont dénoncé les pressions exercées par un haut placé au sein de la CUA pour qu'ils arrêtent les manifestations. Cependant, le syndicat ne compte pas renoncer et prévoit au contraire d'intensifier le mouvement en l'absence de mesures prises par le premier magistrat de la ville.*

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

